

"la coopération entre Éducation nationale et régions permettra de définir les règles" (J.-M. Blanquer)

"J'entends vos incertitudes sur les modalités" d'exercice des nouvelles compétences des régions en matière d'orientation, "il n'y a aucune peur à avoir", assure Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale. "C'est la coopération entre l'Éducation nationale et les régions qui permettra de définir les règles du jeu", déclare-t-il au 14e congrès des Régions de France à Marseille, jeudi 27 septembre 2018. "Comment voulez-vous que les régions aident vraiment les établissements avec 200 personnes mises à disposition ?", interroge François Bonneau, président délégué de Régions de France.



JM Blanquer et F Bonneau, congrès des Régions de France (sept 2018, Marseille) MEN

"Nous sommes d'accord, nous n'allons pas faire semblant de nous disputer. Nous nous acheminons vers une grande alliance avec les régions et les collectivités. J'ai lu le manifeste de Régions de France sur le lycée du XXIe siècle ([lire sur AEF info](#)). J'ai très peu de différences", déclare Jean-Michel Blanquer, jeudi 27 septembre 2018.

Il répond à François Bonneau, président délégué de Régions de France, au cours d'un atelier sur les nouvelles compétences des régions en matière d'information sur l'orientation pour le public scolaire ([lire sur AEF info](#)), dans le cadre du 14e congrès de Régions de France. Ce nouveau partage de compétences est prévu par la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel ([lire sur AEF info](#)).

Dronisep : 200 postes transférés

Depuis plusieurs semaines, les régions réclament d'être associées à la construction d'un cadre national, "comme des partenaires en responsabilité", insiste François Bonneau. Les conseils régionaux posent également le transfert des moyens de l'État comme condition de réussite ([lire sur AEF info](#)).

Jeudi, en ouverture du congrès, le Premier ministre Édouard Philippe a confirmé "le transfert des

200 postes des directions régionales de l'Onisep en 2020". "Un cadre national de référence sera établi conjointement entre l'État et les régions afin de préciser le rôle de chacun", a-t-il ajouté, en rappelant qu'"à partir du 1er janvier 2019", les régions pourront intervenir dans les établissements, "y compris dans les collèges dans le cadre du parcours de découverte des métiers".

une présence physique possible dans les établissements

Le ministre de l'Éducation nationale s'est lui aussi employé à rassurer les collectivités régionales : "J'entends vos incertitudes sur les modalités, elles sont normales. Nous sommes dans la situation où on a à préciser ce qu'il en est. Cela fait partie du chemin normal qui est devant nous", martèle-t-il. "Il n'y a aucune peur à avoir sur ce sujet, il ne peut y avoir que des améliorations, et c'est la coopération Éducation nationale et régions qui permettra de définir les règles du jeu."

Il rappelle aux régions qu'elles peuvent se saisir "dès cette rentrée" des possibilités offertes par les 54 heures dédiées à l'information sur l'orientation en classe de seconde. Elles constituent "un boulevard de la nouvelle orientation", s'enthousiasme le ministre. "Il y a une présence physique possible dans les établissements" pour les régions, insiste-t-il.

pas de désengagement de l'institution éducative

Jean-Michel Blanquer cherche également à rassurer les personnels de l'État qui exercent actuellement des missions sur l'orientation. Une intersyndicale a lancé une pétition pour l'abandon du transfert des Dronisep aux régions et le maintien de tout le réseau des CIO ([lire sur AEF info](#)). "Qui fait quoi ? Il faut raisonner en cercles concentriques, le premier étant le conseiller d'orientation. On a encore à préciser les choses", reconnaît le ministre, qui estime que "les CIO devraient être au plus près des élèves", "au cœur de l'établissement".

Il y a aussi "du calage à faire" concernant le transfert annoncé des personnels des Dronisep, poursuit-il. "Toutes les régions ne sont pas forcément désireuses, ni tous les personnels. Un travail d'expertise est en cours", indique Jean-Michel Blanquer en faisant référence à la mission sur l'orientation confiée à Pascal Charvet et Nathalie Mons ([lire sur AEF info](#)).

Ce transfert de compétences "ne signifiera jamais un désengagement de l'institution éducative", affirme-t-il encore, ajoutant qu'il va "demander aux professeurs d'assumer encore plus de choses", mettant les professeurs principaux en première ligne. Il les décrit comme "une sorte de mentor, de coach, d'accompagnant", à même d'incarner une "implication supplémentaire de l'Éducation nationale dans les moments charnières que sont la 3e, la seconde et la terminale".

moyens : l'équation impossible selon régions de France

"Il y a 10 000 à 15 000 collèges et lycées. Comment voulez-vous, avec 200 personnes mises à disposition des régions, aider véritablement les établissements ?" François Bonneau, président de la région Centre-Val-de-Loire, ne cache pas son scepticisme, même si un peu plus tôt, dans son intervention, il juge que ce nouveau partage de compétences ne pose "pas un problème de moyens, mais de finalité, de saut qualitatif et de nature". Le débat sur les compétences n'est "pas partisan", se défend-il. "Les jeunes, comme les familles, comme le monde économique, considèrent que le système actuel est en grande difficulté."

L'orientation doit rester "un service public", mais il faut en finir avec la logique de "tuyaux" qui prévaut. Il

convient de "réformer le jeu d'acteurs", parmi lesquels "les professeurs principaux et les conseillers d'orientation font bien leur boulot ; mais en totale fermeture au monde", expose le président délégué de Régions de France. Il plaide par ailleurs pour "une sensibilisation et une éducation très tôt à l'orientation" et la création d'un stage de première qui "viendrait compléter le stage de 3e pour connaître le monde économique".